



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

-----  
**EXTRAIT**

SESSION  
04/04/2022

Objet :

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Vote du  
Budget Primitif 2022  
Eau

Exercice : 29  
Présents : 26  
Absents : 3

Pour : 28  
Abstentions :  
Contre : 1

-----  
L'An Deux Mille Vingt Deux, le quatre avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla, Vallon.

Excusé(e)s : M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), M. Dersi (pouvoir à M. Noël), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Michel).

Secrétaire : Mme Valla  
-----

Le Conseil Municipal,  
Après Avoir délibéré,

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

**Investissement**

Dépenses : 806 083,77

Recettes : 857 330,59

**Fonctionnement**

Dépenses : 795 745,58

Recettes : 795 745,58

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 857 330,59 (dont 51 246,82 de RAR)

Recettes : 857 330,59 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 795 745,58 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 795 745,58 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Olivier PEVERELLI

